



Fédération
Française
d'allergologie

Communiqué de presse

Paris, le 03 mars 2020

Élections municipales : les candidats s'engagent contre les allergies

Cédric Villani et sa colistière dans le XVII^{ème} arrondissement Assia Meddah à Paris, Jean-Luc Moudenc à Toulouse, Alain Fontanel à Strasbourg, Alexandre Brugère à Asnières, Patricia Granet à Dignes-les-Bains et Gérard Schann à Schiltigheim-Bischheim, tous candidats aux élections municipales, viennent de s'engager à soutenir la plateforme d'action proposée par la Fédération française d'allergologie. Elle prévoit la mise en place de solutions concrètes et simples, pour une meilleure prise en charge de la population allergique et une prise de conscience collectives autour des conséquences de cette pathologie qui touche aujourd'hui 30% de la population française.

L'action de la Fédération française d'allergologie est née d'un constat : pratiquement toutes les familles sont aujourd'hui confrontées aux allergies. Considérées trop souvent comme bénignes, les allergies sont de plus en plus précoces et sévères pour au moins 3 millions de personnes en France. Être allergique, terme galvaudé et parfois tourné en dérision est synonyme de difficultés quotidiennes souvent incomprises et minimisées et de coûts élevés pour l'ensemble de la société. Être allergique c'est aussi être une sentinelle de l'environnement. En effet, ce sont les personnes avec un asthme, une rhinite ou une conjonctivite allergiques qui souffrent le plus de la mauvaise qualité de l'air intérieur ou extérieur.

La prévalence de l'allergie et ses impacts sur la collectivité nécessite une mobilisation de la société toute entière à travers des actions simples et concrètes qui peuvent avoir des effets immédiats. Les bonnes pratiques sont nombreuses au niveau local et permettent d'améliorer significativement le quotidien des patients allergiques.

Pour répondre à ces enjeux, un groupe de travail rassemblant la communauté allergologique et les patients a travaillé sur la définition d'une plateforme de propositions à destination des élus locaux. Ainsi, les candidats signataires s'engagent à agir sur quatre volets : le respect des directives du Projet d'accueil individualisé (PAI) à l'école et à la crèche, la formation du personnel encadrant et de restauration scolaire, l'amélioration de la qualité de l'air intérieur et de l'air extérieur.

Les sept premiers signataires de la plateforme d'actions s'engagent ainsi à les mettre en oeuvre s'ils sont élus. La Fédération française d'allergologie appelle aujourd'hui l'ensemble des candidats aux élections municipales à rejoindre le mouvement. En intégrant des mesures simples et peu coûteuses relevant de leurs prérogatives, les candidats soulageront profondément le quotidien des 20 millions de patients allergiques.

“Nous sommes très heureux et fiers de pouvoir compter sur la mobilisation de ces candidats. Pour répondre aux enjeux et attentes des patients allergiques, la mobilisation des élus locaux est décisive car ce sont eux qui peuvent améliorer le quotidien de ces Français.” déclare Frédéric de Blay, président de la Fédération française d'allergologie.

À propos de la Fédération française d'allergologie

La Fédération française d'allergologie (FFAI) regroupe la Société française d'allergologie (SFA), le Syndicat français des allergologues (SYFAL), l'Association nationale de formation continue en allergologie (ANAFORCAL), le Collège des enseignants d'allergologie (CEA), l'association de patients Asthme & Allergies (A&A) et l'Association française pour la prévention des allergies (AFPRAL). La FFAI a pour objectif de sensibiliser la société au défi posé par les allergies qui touchent un Français sur trois.

Contact presse :

Alizée Remaud - 06 83 90 51 18 - alizee.remaud@tbwa-corporate.com

Maxime Djian - 06 74 11 32 21 - maxime.djian@tbwa-corporate.com